



NOTICE D'INSTRUCTIONS 1006-C00 f

Rubrique	1006
En vigueur	Mars 2018
Remplace	Mars 2017

Notice originale

CENTREX MULTI 2

Version 3



INSTALLATION

UTILISATION

MAINTENANCE



Version 2M (Meter)



Version 2ME (Meter Electronique)



Version 2T (Turbine)

GARANTIE :

Les groupes CENTREX MULTI 2 font l'objet d'une garantie pour une durée de 24 mois dans les limites mentionnées dans nos Conditions Générales de Vente. Dans le cas d'une utilisation autre que celle prévue dans la Notice d'instructions, et sans accord préalable de MOUVEX, la garantie sera annulée.



Z.I. La Plaine des Isles - F 89000 AUXERRE - FRANCE
Tél. : +33 (0)3.86.49.86.30 - Fax : +33 (0)3.86.49.87.17
contact@mouvex.com - www.mouvex.com

Votre Distributeur :

GROUPE DE DÉCHARGEMENT MESURÉ MOVEX

CONSIGNES DE SÉCURITÉ, STOCKAGE, INSTALLATION ET ENTRETIEN

MODÈLE : CENTREX MULTI 2

Définition des symboles de sécurité



Ceci est un SYMBOLE D'ALERTE DE SECURITE.

Quand vous voyez ce symbole sur le produit ou dans le manuel, il convient de rechercher l'un des mots d'avertissement suivants et de faire attention au risque potentiel de lésion personnelle, de mort ou de dommages aux biens.



DANGER

Avertit qu'il existe des risques qui **PROVOQUERONT** des lésions personnelles graves, la mort ou des dommages importants aux biens.



AVERTISSEMENT

Avertit qu'il existe des risques qui **PEUVENT** provoquer des lésions personnelles ou des dommages aux biens.



ATTENTION

Avertit qu'il existe des risques qui **PEUVENT** provoquer des blessures personnelles ou des dommages aux biens.

AVIS

Indique les instructions spéciales importantes qui doivent être respectées.

REMARQUES :

Les groupes CENTREX MULTI 2 MOVEX DOIVENT être installés dans des dispositifs conçus par un personnel qualifié. L'installation DOIT être conforme aux normes locales, aux règlements nationaux et aux règles de sécurité.

Ce manuel est destiné à permettre l'installation et la mise en route des groupes CENTREX MULTI 2 MOVEX et DOIT accompagner le groupe.

L'entretien des groupes CENTREX MULTI 2 devra être effectué SEULEMENT par des techniciens qualifiés. Cet entretien devra respecter les normes locales et nationales et les règles de sécurité. Lire intégralement ce manuel, toutes les instructions et avertissements, AVANT toute utilisation des groupes CENTREX MULTI 2 MOVEX.

Laisser en place tous les autocollants d'avertissement et d'utilisation.

SOMMAIRE

Page



1. ENCOMBREMENT	4
2. GÉNÉRALITÉS	5
2.1 Principe de fonctionnement	5
2.2 Caractéristiques de fonctionnement	6
2.3 Utilisation	6
3. INSTALLATION	7
3.1 Tarage du clapet repère 15	7
3.2 Diamètre des tuyauteries	7
3.3 Montage des tuyauteries	7
3.4 Dégazage	7
3.5 Sens de rotation	7
3.6 Alignement des arbres moteur / pompe ou réducteur / pompe	8
3.7 Moteurs électriques	8
3.8 Scellement du groupe	9
4. CONDITIONS DE STOCKAGE	9
5. PRODUITS DÉCHARGÉS	9
5.1 Classe des produits et zone d'installation	9
5.2 Produits compatibles	9
6. ENTRETIEN	10
6.1 Pompe	10
6.2 Filtres	10
7. MISE AU REBUT	10
8. CERTIFICAT DE CONFORMITÉ	11



DOCUMENTATIONS COMPLÉMENTAIRES



Le tableau ci-dessous donne la liste des notices complétant cette notice centrale :



	Notice d'application	Liste de pièces détachées
Préfiltre PF80 CC8	NT 1011-G00	-
Pompe CC8-65	NT 1010-D00	-
Compteur SBM150	NT MA/027/00	MA/026/027/038
Moteur	NT Fournisseur	-
Scellement châssis	NT 1011-M00	-
Groupe CENTREX MULTI 2	-	PL 1006-C01
Pompe CC8-65 ATEX	NT 1063	-



DONNÉES DE SÉCURITÉ



 AVERTISSEMENT	
	EN CAS DE FONCTIONNEMENT SANS PROTECTION D'ARBRE, LES RISQUES DE GRAVES BLESSURES PERSONNELLES, DE DOMMAGES IMPORTANTS AUX BIENS OU MEME DE DECES SONT CONSIDERABLES.
Ne pas faire fonctionner sans protection.	

 AVERTISSEMENT	
	AVANT DEMARRAGE, S'ASSURER QUE LES PROTECTIONS (COUVERCLE, CAPOT DE VENTILATEUR, CARTER D'ACCOUPEMENT, ETC...) SONT EN PLACE ET FIXES.
Ne pas utiliser sans carter de protection en place	

 AVERTISSEMENT	
	LES POMPES FONCTIONNANT AVEC UNE VANNE FERMEE PEUVENT PROVOQUER UNE DEFAILLANCE DU SYSTEME, DES LESIONS PERSONNELLES ET DES DOMMAGES AUX BIENS.
Une pression dangereuse peut provoquer des blessures personnelles ou des dommages aux biens.	

 ATTENTION	
	LE BRUIT À 1 M GÉNÉRÉ PAR LE GROUPE CENTREX MULTI 2 PEUT ATTEINDRE 80 DB. LE PORT DE PROTECTIONS AUDITIVES EST NÉCESSAIRE À PROXIMITÉ DE LA MACHINE.
Le bruit peut provoquer des blessures graves.	

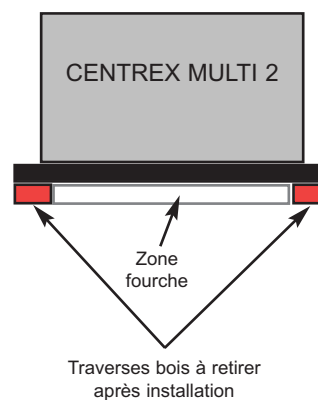
 AVERTISSEMENT	
	EN CAS DE DECONNEXION DE COMPOSANTS CONTENANT DU LIQUIDE OU SOUS PRESSION PENDANT LE FONCTIONNEMENT DE LA POMPE, IL EXISTE DES RISQUES DE DOMMAGES PERSONNELS SERIEUX, DE DECES OU DE GRAVES DOMMAGES AUX BIENS.
Une pression dangereuse peut provoquer des blessures personnelles ou des dommages aux biens.	

 AVERTISSEMENT	
	DES REGLAGES INCORRECTS DE LA SOUPE DE PROTECTION PEUVENT PROVOQUER UNE DEFAILLANCE DES COMPOSANTS DE LA POMPE, DES BLESSURES PERSONNELLES ET DES DOMMAGES AUX BIENS.
Une pression dangereuse peut provoquer des blessures personnelles ou des dommages aux biens.	

CHECK LIST DE SECURITE

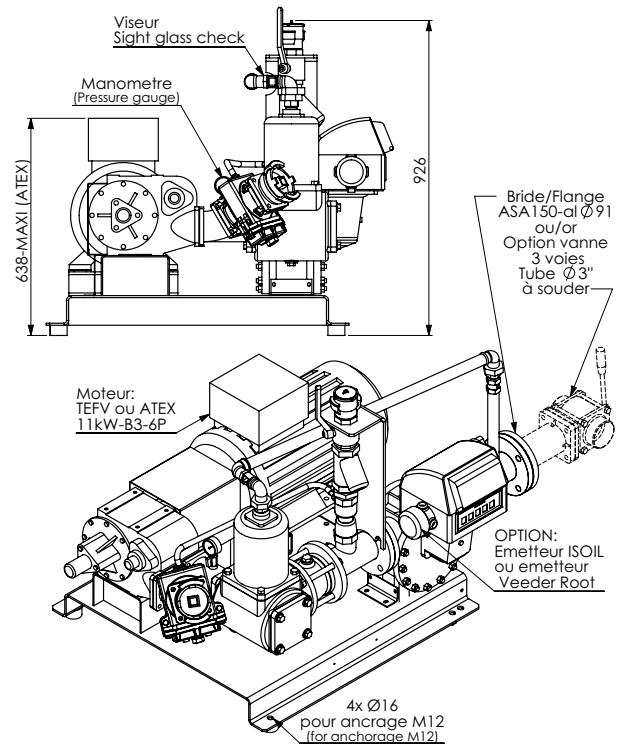
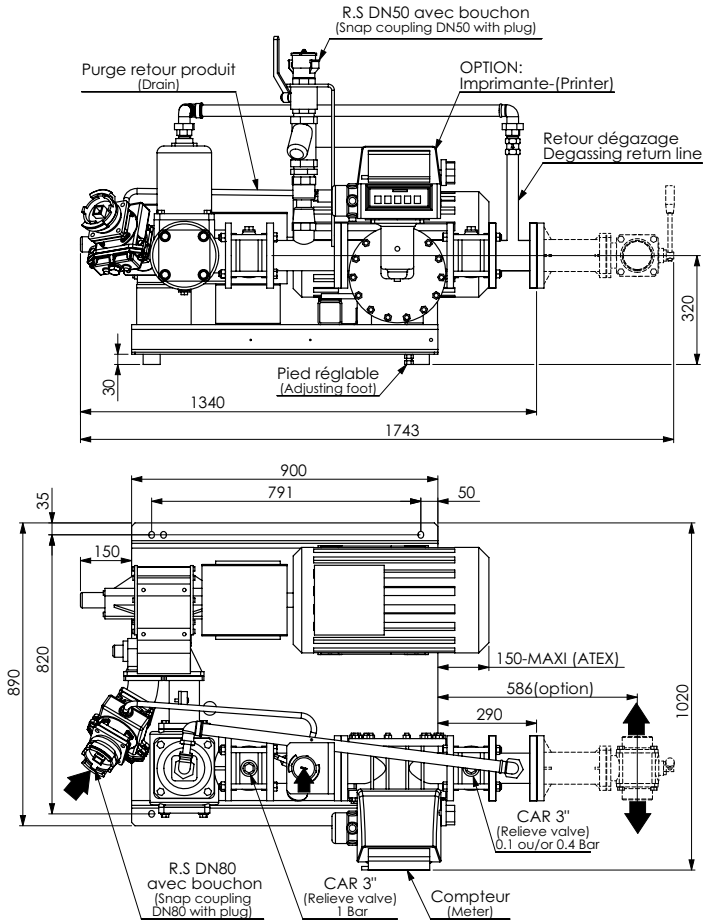
1. Scellement du châssis au sol selon les préconisations de la notice jointe.
2. Contrôler l'alignement des arbres moteur et pompe après le scellement du châssis.
3. Raccorder le câble électrique au moteur conformément aux instructions situées dans la boîte à bornes.
4. S'assurer du sens de rotation : sens indiqué sur le capot moteur.
5. Raccorder la ou les tuyauteries (suivant version) aux cuves correspondantes.
6. La citerne de stockage doit disposer d'un volume libre supérieur au volume à décharger.
7. Le produit à décharger est compatible avec le groupe CENTREX MULTI 2.
8. Le groupe CENTREX MULTI 2 est compatible avec la zone dans laquelle il est installé et avec la classe de dangerosité du produit.
9. Les citernes à décharger doivent être équipées d'une soupape de mise à l'air sur chaque compartiment afin d'éviter tout dommage potentiel lié à une dépression durant le dépotage.

MANUTENTION :



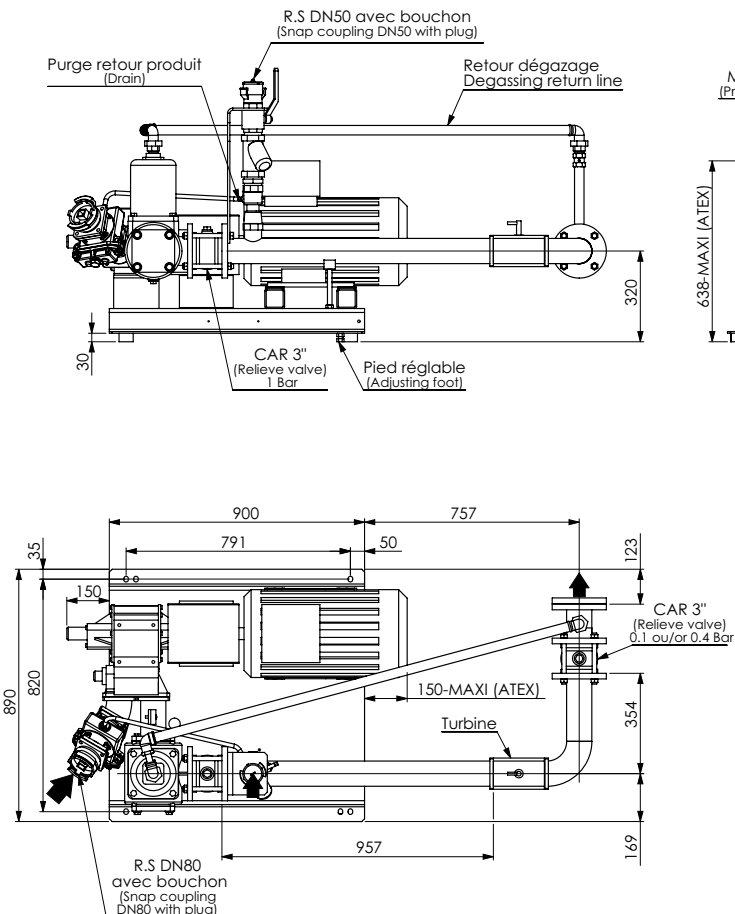
1. ENCOMBREMENT

CENTREX MULTI 2 M



Poids : 400 kg

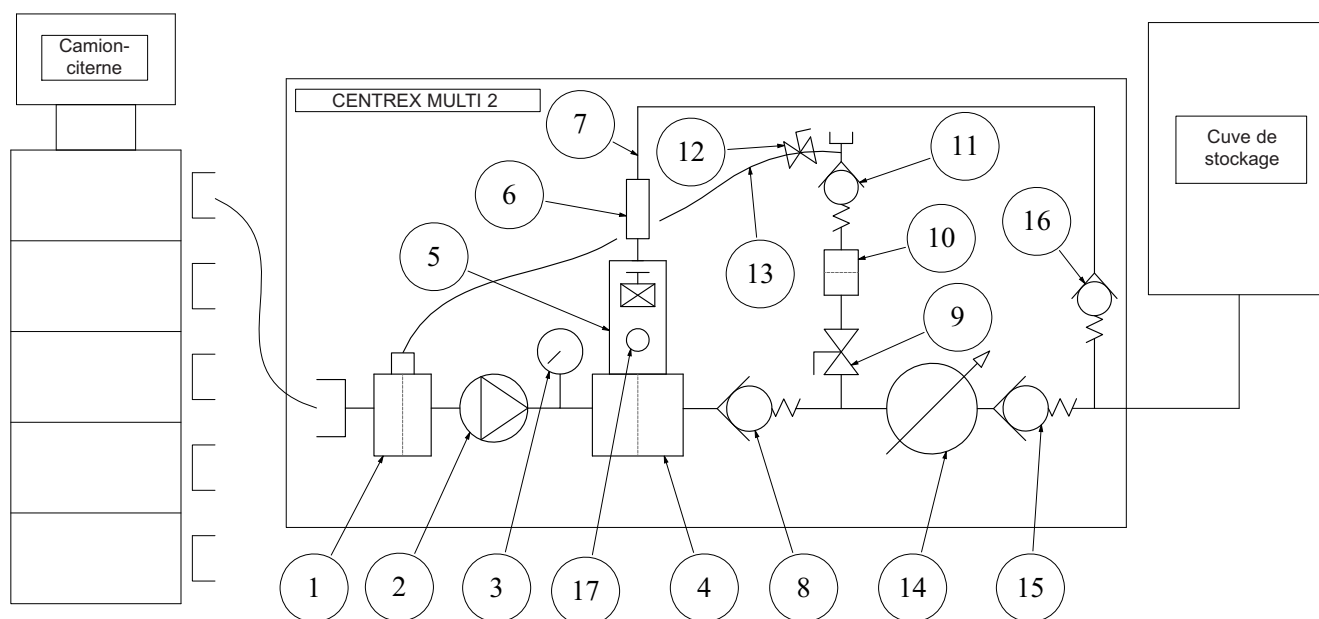
CENTREX MULTI 2 T



Poids : 390 kg

2. GÉNÉRALITÉS

2.1 Principe de fonctionnement



	AVERTISSEMENT
	<p>EN CAS DE FONCTIONNEMENT SANS PROTECTION D'ARBRE, LES RISQUES DE GRAVES BLESSURES PERSONNELLES, DE DOMMAGES IMPORTANTS AUX BIENS OU MEME DE DECES SONT CONSIDERABLES.</p>
<p>Ne pas faire fonctionner sans protection.</p>	

2.1.1 Déchargement :

- Mettre le véhicule à la terre.
- Raccorder par un flexible DN80 le groupe CENTREX MULTI 2 via un flexible DN80 au compartiment à vider. Puis ouvrir la vanne.
- Sélectionner la cuve de stockage à alimenter.
- Remettre à 0, le cas échéant, l'afficheur du mesureur et introduire un ticket dans l'imprimeur.
- Mettre en route la pompe.
- Passage du produit au travers du préfiltre de pompe 1.
- Le filtre 4 permet de protéger le compteur.
- Le séparateur de gaz 5 permet d'évacuer l'air produit lors des ruptures de stock.
- Le viseur 6 permet de contrôler le bon fonctionnement du séparateur de gaz (pas de retour continu de liquide).
- La ligne de dégazage 7 canalise les gaz captés par le séparateur de gaz et les envoie après le compteur dans la canalisation de dépotage.
- Le clapet 16 évite tout retour de produit de la canalisation de dépotage vers le séparateur de gaz.
- Le clapet taré 8 permet le dégazage du produit et empêche son retour dans la zone de pompage.
- Passage du produit dégazé dans le mesureur 14 avec récupération des données sur ticket ou signaux électriques suivant version.

- Lorsque le compartiment est vide, l'ensemble va être alimenté en air et le mesureur s'arrête.

1	Préfiltre pompe
2	Pompe CC8-65
3	Manomètre
4	Filtre compteur
5	Séparateur de gaz
6	Viseur
7	Ligne de dégazage
8	Clapet anti-retour taré 1 bar
9	Vanne
10	Filtre de reprise produit
11	Clapet anti-retour
12	Vanne
13	Tuyau de purge
14	Mesureur
15	Clapet anti-retour taré 0,1 bar ou 0,4 bar
16	Clapet anti-retour

- Si le compartiment suivant contient le même produit, y connecter le flexible DN80 sans arrêter la pompe.
- Si le compartiment suivant contient un autre produit :
 - Lever le flexible DN80 pour le vidanger et attendre que le mesureur s'arrête et que le viseur 17 du séparateur de gaz soit vide.
 - Imprimer le ticket, le cas échéant, et remettre le mesureur à zéro.
 - Sélectionner la nouvelle cuve de stockage à alimenter.
 - Introduire un nouveau ticket dans l'imprimeur.
 - Connecter le flexible DN80 au nouveau compartiment.
- Procéder de même pour les autres compartiments, lever et vidanger le flexible DN80 avant d'arrêter la pompe.
- Remettre le bouchon DN80 sur le préfiltre 1.

2. GÉNÉRALITÉS (suite)



2.1.2 Retour produit :



- Mettre à la terre le véhicule.
- Equiper l'embout du pistolet d'un raccord DN50 et le fixer sur le dispositif retour produit.
- Sélectionner la cuve de stockage à alimenter.
- Remettre à zéro le cas échéant l'afficheur du mesureur et introduire un ticket dans l'imprimeur.
- Ne pas mettre la pompe du groupe CENTREX MULTI 2 en marche pour effectuer cette opération.
- Mettre en route la distribution mesurée du camion-citerne et sélectionner le compartiment à vider.
- Ouvrir la vanne **9**.
- Le produit passe le clapet anti-retour **11**, traverse le filtre **10** et le mesureur **14**.
- Le clapet anti-retour taré **8** interdit tout retour en amont.
- Lorsque l'opération est terminée :
 - Arrêter la distribution mesurée du camion-citerne.
 - Ouvrir la vanne de purge **12** de façon à renvoyer le volume résiduel en amont de la pompe et la refermer.
 - Déconnecter le pistolet et remettre en place le bouchon DN50.
 - Le clapet **15** génère une contre pression complémentaire rendue nécessaire lorsque la cuve de stockage est enterrée. Cela évite de générer un effet de succion lorsque le pistolet est déconnecté et d'aspirer de l'air.
 - Fermer la vanne **9**.
 - Imprimer le ticket le cas échéant et remettre le compteur à zéro.



2.2 Caractéristiques de fonctionnement

- Débit nominal60 m³/h
- Pression différentielle maximale4 bar
- Vide maxi admissible en fonctionnement à l'aspiration de la pompe-0,3 bar
- Température de fonctionnement-10° à +50°C
- Bruit à 1 m généré par le groupe dans des conditions normales de fonctionnement ..80 dBA
- Livraison minimale500 litres
- Précision de l'ensemble de mesurage ..0,4 %
- Répétabilité0,05 %

2.3 Utilisation

 AVERTISSEMENT	
	LES POMPES FONCTIONNANT AVEC UNE VANNE FERMEE PEUVENT PROVOQUER UNE DEFAILLANCE DU SYSTEME, DES LESIONS PERSONNELLES ET DES DOMMAGES AUX BIENS.
Une pression dangereuse peut provoquer des blessures personnelles ou des dommages aux biens.	

 AVERTISSEMENT	
	EN CAS DE DECONNEXION DE COMPOSANTS CONTENANT DU LIQUIDE OU SOUS PRESSION PENDANT LE FONCTIONNEMENT DE LA POMPE, IL EXISTE DES RISQUES DE DOMMAGES PERSONNELS SERIEUX, DE DECES OU DE GRAVES DOMMAGES AUX BIENS.
Une pression dangereuse peut provoquer des blessures personnelles ou des dommages aux biens.	



 AVERTISSEMENT	
	AVANT DEMARRAGE, S'ASSURER QUE LES PROTECTIONS (COUVERCLE, CAPOT DE VENTILATEUR, CARTER D'ACCOUPLLEMENT, ETC...) SONT EN PLACE ET FIXES.
Ne pas utiliser sans carter de protection en place	



L'opérateur doit rester à proximité de l'installation tout au long de l'utilisation afin de veiller au bon fonctionnement de l'ensemble.

La pompe ne devra pas être mise en rotation plus de 2 minutes si elle n'est pas alimentée en produit ou si une vanne est fermée au refoulement.

Ce groupe n'est pas agréé pour réaliser des transactions commerciales.

3. INSTALLATION

 AVERTISSEMENT	
	
Une pression dangereuse peut provoquer des blessures personnelles ou des dommages aux biens.	SI LA PRESSION DU SYSTEME N'EST PAS DECHARGEE AVANT D'EFFECTUER TOUTE INTERVENTION A TOUT MOMENT SUR L'INSTALLATION, IL EXISTE DES RISQUES DE LESIONS PERSONNELLES OU DE DOMMAGES AUX BIENS.

 AVERTISSEMENT	
	
Une pression dangereuse peut provoquer des blessures personnelles ou des dommages aux biens.	LES RACCORDEMENTS ET LES TUYAUX DOIVENT RESISTER AUX PRESSIONS DE FONCTIONNEMENT.

3.1 Tarage du clapet repère 15

Le clapet repère 15 est disponible avec 2 valeurs de tarage à sélectionner lors de la commande du groupe :

- tarage 0,1 bar : stockage dans cuve aérienne
- tarage 0,4 bar : stockage dans cuve enterrée

3.2 Diamètre des tuyauteries

Il est important de prendre connaissance des recommandations suivantes :

Pertes de charges :

- Le diamètre de la tuyauterie est déterminé en fonction de sa longueur, du débit et de la viscosité du produit pompé. Cependant, nous rappelons qu'il n'y a jamais d'inconvénient à surdimensionner largement les diamètres de la tuyauterie d'aspiration.
- Généralement, le(s) diamètre(s) de la tuyauterie de refoulement est égal aux orifices de la pompe.

Nos Services Techniques pourront toujours vous donner des renseignements précis si vous leur soumettez les caractéristiques exactes ou, mieux, les plans de l'installation.

3.3 Montage des tuyauteries

Il est important de prendre connaissance des recommandations suivantes :

- L'emplacement de la pompe dans le circuit sera toujours choisi de manière à réduire le plus possible la hauteur et la longueur de la tuyauterie et ce notamment à l'aspiration.
- Dans la mesure du possible, les siphons et contrepen-tes seront à éviter dans les tuyauteries d'aspiration.
- Un soin particulier sera apporté à l'étanchéité côté aspiration pour éviter les entrées d'air.
- Les coudes de tuyauterie seront toujours à grand rayon (supérieur à 3 fois le diamètre de la tuyauterie) et ne seront pas montés trop près des brides de la pompe (distance minimum recommandée : 10 fois le diamètre de la tuyauterie), tant côté aspiration que du côté refoulement.
- Les tuyauteries seront supportées et alignées avec la pompe de façon à éviter la génération de contraintes sur les brides de la pompe. Un non-respect de cette consigne peut entraîner une déformation des pièces de la pompe, désaligner les paliers, accélérer l'usure du matériel, voire provoquer une casse de pièces.
- La CENTREX MULTI en version Turbine est livrée avec le module tuyauterie de refoulement déconnecté.

Cela permet de réduire l'encombrement et de minimiser la taille de l'emballage. Il y a lieu de remettre en place ce module (testé en usine) en veillant à supporter la tuyauterie afin d'éviter d'une part la génération de vibrations et d'autre part de générer des contraintes sur le groupe.



- Afin d'éviter d'avoir à vidanger l'intégralité de l'installation lors de chaque intervention de maintenance de la pompe, il est recommandé de prévoir des vannes au plus près des orifices de la pompe. Ces vannes devront être du diamètre des tuyauteries et, de préférence, d'un modèle à passage direct.
- Avant la mise en place des tuyauteries ou des réservoirs neufs, veiller à les nettoyer avec le plus grand soin pour enlever les déchets de soudure, rouille, etc. qui, entraînés par le produit, détérioreraient la pompe.
- Les tuyauteries seront conçues pour permettre les dilata-tions / contractions thermiques (à cette fin, l'emploi de manchons souples ou de lyres de dilatation est recommandé).
- Si le produit risque de geler ou de se solidifier, prévoir la vidange de la tuyauterie en mettant des robinets aux points bas et des prises d'air aux points hauts.

3.4 Dégazage

Les gaz captés par le séparateur de gaz sont renvoyés dans la canalisation de dépotage 7, en aval du compteur sans perturber le fonctionnement et la précision de l'ensemble.

Aucun raccordement n'est nécessaire.



3.5 Sens de rotation



 AVERTISSEMENT	
	
Ne pas faire fonctionner sans protection.	EN CAS DE FONCTIONNEMENT SANS PROTECTION D'ARBRE, LES RISQUES DE GRAVES BLESSURES PERSONNELLES, DE DOMMAGES IMPORTANTS AUX BIENS OU MEME DE DECES SONT CONSIDERABLES.

La pompe ainsi que le groupe de déchargement ne sont pas réversibles. Veiller à raccorder correctement le moteur pour respecter le sens de rotation de la pompe indiqué par des flèches sur le corps.

3. INSTALLATION (suite)

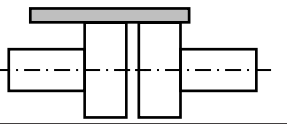
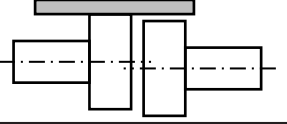
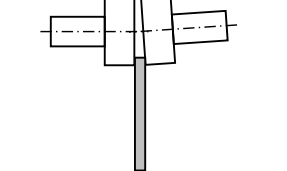
3.6 Alignement des arbres moteur / pompe ou réducteur / pompe

	AVERTISSEMENT
	EN CAS DE FONCTIONNEMENT SANS PROTECTION D'ARBRE, LES RISQUES DE GRAVES BLESSURES PERSONNELLES, DE DOMMAGES IMPORTANTS AUX BIENS OU MEME DE DECES SONT CONSIDERABLES.
Ne pas faire fonctionner sans protection.	

	AVERTISSEMENT
	DEBRANCHER L'ALIMENTATION ELECTRIQUE AVANT TOUTE INTERVENTION DE MAINTENANCE.
Tension dangereuse. Peut provoquer des blessures ou la mort.	

Les arbres moteur et pompe ont été parfaitement alignés en usine avant l'expédition mais ils doivent être systématiquement contrôlés à réception sur site et le cas échéant réalignés. Pour réaliser l'alignement de l'accouplement et de l'arbre, utiliser un régllet parfaitement rectiligne pour contrôler le désaxage et des jauges d'épaisseur pour le désalignement angulaire.

Les 3 figures ci-dessous détaillent l'opération et rappellent les défauts admissibles :

<i>Faire la vérification en 4 points : en haut - en bas - à gauche - à droite</i>	
	Correct
	Faux parallélisme
	Défaut angulaire

RAPPEL :



Il ne faut pas compter sur l'accouplement élastique pour compenser un désalignement.

Il est important de contrôler l'alignement à chaque étape de l'installation afin de s'assurer qu'aucune de ces étapes ne génère de contraintes sur le groupe ou sur la pompe :

- après fixation sur les fondations.
- après fixation des tuyauteries.
- après que la pompe ait fonctionné à température normale d'utilisation.

NE JAMAIS DEMARRER UN GROUPE QUI PRESENTE UN ALIGNEMENT INCORRECT DE L'ACCOUPEMENT. CECI CONDITIONNE NOTRE GARANTIE.



3.7 Moteurs électriques



	AVERTISSEMENT
	DEBRANCHER L'ALIMENTATION ELECTRIQUE AVANT TOUTE INTERVENTION DE MAINTENANCE.
Tension dangereuse. Peut provoquer des blessures ou la mort.	



Vérifier la concordance entre les indications de la plaque du moteur et la tension d'alimentation.

Suivre le schéma de montage des fils, prévoir des fils adaptés à la puissance et soigner les contacts qui doivent être serrés énergiquement. Les moteurs doivent être protégés par des disjoncteurs et des fusibles appropriés. Brancher les mises à la terre réglementaires. Se reporter à la notice de branchement du moteur.

Contrôle du sens de rotation :

	AVERTISSEMENT
	PRENDRE LES MESURES NECESSAIRES POUR RENDRE IMPOSSIBLE LA MISE EN ROUTE DE LA POMPE MEME ACCIDENTELLE DURANT L'INTERVENTION.
Tout démarrage imprévu peut provoquer des blessures graves ou des dommages matériels importants.	

	AVERTISSEMENT
	LES POMPES FONCTIONNANT AVEC UNE VANNE FERMEE PEUVENT PROVOQUER UNE DEFAILLANCE DU SYSTEME, DES LESIONS PERSONNELLES ET DES DOMMAGES AUX BIENS.
Une pression dangereuse peut provoquer des blessures personnelles ou des dommages aux biens.	

	AVERTISSEMENT
	EN CAS DE FONCTIONNEMENT SANS PROTECTION D'ARBRE, LES RISQUES DE GRAVES BLESSURES PERSONNELLES, DE DOMMAGES IMPORTANTS AUX BIENS OU MEME DE DECES SONT CONSIDERABLES.
Ne pas faire fonctionner sans protection.	

Ce contrôle doit être fait pompe sans produit pompé et circuit d'aspiration et de refoulement mis à l'air libre, de façon à éviter tout risque de génération de pression inattendue (à l'aspiration, par exemple). De cette façon, ce contrôle ne sera dommageable ni pour la pompe, ni pour l'installation.

3. INSTALLATION (suite)

Mettre en route à vide pour contrôler la bonne exécution des branchements et vérifier que le sens de rotation correspond bien au sens d'aspiration et de refoulement de l'installation. Pour inverser éventuellement le sens de rotation, suivre les indications ci-dessous :

Moteur Triphasé : intervertir 2 fils quelconques d'arrivée du courant.

Veiller à retirer le bouchon de purge (côté bout arbre moteur) lors de l'installation définitive du groupe.



3.8 Scellement du groupe

Se reporter à la Notice d'instructions 1011-M00 MISE EN PLACE CALES ET VÉRINS.



4. CONDITIONS DE STOCKAGE

Le matériel doit systématiquement être stocké à l'abri des intempéries.

Le matériel doit conserver ses protections d'origine jusqu'à son installation immédiate sur l'application finale.

En cas d'interruption de l'opération d'installation, replacer les protections d'origine ou des protections équivalentes.

5. PRODUITS DÉCHARGÉS

 AVERTISSEMENT	
	
Les liquides toxiques ou dangereux peuvent provoquer de graves blessures.	SI LA POMPE EST UTILISÉE POUR POMPER UN PRODUIT TOXIQUE OU DANGEREUX, ELLE DOIT ÊTRE PURGÉE, RINCÉE ET DÉPOLLUÉE AVANT TOUTE OPÉRATION DE MAINTENANCE.

5.1 Classe des produits et zone d'installation

Se conformer strictement à la prescription faite lors de la définition du matériel.



Il appartient à l'installateur de s'assurer que le groupe CENTREX MULTI 2 est compatible avec la classe des produits pompés ainsi qu'avec la zone d'installation.



Utiliser un groupe ATEX le cas échéant.



5.2 Produits compatibles



- Tous produits chimiquement compatibles avec la construction, nous consulter si nécessaire.
- A titre d'exemples : Gazole, fioul domestique, GNR, kérosène, EHMV...
- Viscosité : voir Notice d'Instructions de la pompe (NT 1010-D00) - § LIMITES DE FONCTIONNEMENT.



6. ENTRETIEN



 AVERTISSEMENT	
	SI LA PRESSION DU SYSTEME N'EST PAS DECHARGEE AVANT D'EFFECTUER L'ENTRETIEN DE LA POMPE OU LA MAINTENANCE, IL EXISTE DES RISQUES DE LESIONS PERSONNELLES OU DE DOMMAGES AUX BIENS.
Une pression dangereuse peut provoquer des blessures personnelles ou des dommages aux biens.	

 AVERTISSEMENT	
	PRENDRE LES MESURES NECESSAIRES POUR RENDRE IMPOSSIBLE LA MISE EN ROUTE DE LA POMPE MEME ACCIDENTELLE DURANT L'INTERVENTION.
Tout démarrage imprévu peut provoquer des blessures graves ou des dommages matériels importants.	

 AVERTISSEMENT	
	DEBRANCHER L'ALIMENTATION ELECTRIQUE AVANT TOUTE INTERVENTION DE MAINTENANCE.
Tension dangereuse. Peut provoquer des blessures ou la mort.	

 AVERTISSEMENT	
	SI LA POMPE EST UTILISÉE POUR POMPER UN PRODUIT TOXIQUE OU DANGEREUX, ELLE DOIT ÊTRE PURGÉE, RINCÉE ET DÉPOLLUÉE AVANT TOUTE OPÉRATION DE MAINTENANCE.
Les liquides toxiques ou dangereux peuvent provoquer de graves blessures.	

 AVERTISSEMENT	
	LA PRESSION HYDRAULIQUE DOIT IMPERATIVEMENT ETRE COMPLETEMENT RELACHEE AVANT CHAQUE OPERATION DE MAINTENANCE AFIN D'EVITER DES DOMMAGES CORPORELS OU MATERIELS.
Une pression dangereuse peut provoquer des blessures personnelles ou des dommages aux biens.	

 AVERTISSEMENT	
	ATTENTION AU POIDS DES PIECES QUAND ON LES RETIRE.
Le poids des pièces peut être dangereux et provoquer des blessures corporelles ou des dégâts matériels.	

6.1 Pompe

Se conformer aux instructions de la notice jointe.

6.2 Filtres

Nettoyer les filtres 1, 4 et 10 périodiquement.

7. MISE AU REBUT

La mise au rebut du groupe devra être effectuée conformément à la réglementation en vigueur.

Lors de cette opération, une attention particulière devra être apportée aux étapes de vidange du groupe.



DECLARATION UE DE CONFORMITE
EU CERTIFICATE OF CONFORMITY – EU KONFORMITÄTSERKLÄRUNG



MOUVEX sas, ZI La Plaine des Isles – 2 Rue des Caillottes – 89000 Auxerre France, déclare que l'équipement suivant / declares the following equipment / erklärt, dass folgende Ausrüstung:

Modèle : _____ (A) Répondant aux spécifications indiquées dans l'ARC N° : _____ (B)
Designation / Bezeichnung Serial N° / Serien Nr According to the specifications recorded in the acknowledgment of order N°:
Entsprechend den Spezifikationen aus AB-Nr :

Pour la Sté MOUVEX sas, fait à Auxerre le : _____
For Mouvex sas company – Date : _____
Für die Fa Mouvex sas - Datum : _____

Responsible Quality Clients
Customer Quality Manager / Qualitätsbeauftragter

- Configuration :**
Konfiguration
- Pompe / Compresseur arbre nu
(Pump / Compressor « bare-shaft »)
(Pumpe / Kompressor, freies Wellenende)
- Groupe de pompage / de compression
(Pumping Unit / Compressor Unit)
(Pumpen- / Kompressoraggregat)
- Type / Geräteart :**
- Pompe à mvt excentré (Eccentric Disc Pump / Ringkolbenpumpe)
- Pompe péristaltique (Peristaltic Pump / Schlauchpumpe)
- Pompe centrifuge (Centrifugal Pump / Kreiselpumpe)
- Compresseur à Vis (Screws compressor / Schraubenverdichter)
- Compresseur à palettes (Vaness compressor / Flügelzellenverdichter)
- Refroidisseur Hydraulique (Hydraulic oil cooler / Hydraulikkühler)
- Pompe à lobes (Lobes Pump / Drehkolbenpumpe)
- Pompe à palettes (Vaness Pump / Flügelzellenpumpe)
- Autre pompe (Other Pump / Andere Pumpe)

Est conforme aux dispositions suivantes :

- Directive « MACHINES » 2006/42/CE et aux législations nationales (à transposer, portant sur les dispositifs de sécurité liés aux risques mécaniques et électriques applicables aux machines tournantes.
NF EN 809:2009 NF EN 1672-2:2009 NF EN ISO 13857:2008 NF EN 12162:2009
- Directive « ATEX » 2014/34/UE du 26 février 2014 et aux législations nationales la transposant; portant sur les appareils destinés à être utilisés en atmosphères explosibles. Conformité obtenue par application des normes :
NF EN 1127-1:1997 NF EN 13463-1:2009 NF EN 13463-5:2009
Certification ATEX délivrée par INERIS*, Organisme Certificateur, et portant le marquage suivant : (C)

Is in conformity with the provisions of the following Directive:

- « MACHINES » Directive 2006/42/EEC as transposed by the national legislation, concerning safety equipments and arrangements relative to mechanical and electric risks applicable to rotative machines.
NF EN 809:2009 NF EN 1672-2:2009 NF EN ISO 13857:2008 NF EN 12162:2009
- « ATEX » Directive 2014/34/EU (26 Feb. 2014) as transposed by the national legislation, concerning equipment intended to be used in explosive atmospheres. Conformity obtained by application of the standards :
NF EN 1127-1:1997 NF EN 13463-1:2009 NF EN 13463-5:2009
ATEX Certification delivered by INERIS*, Notified Body, and with the following marking: (C)

den Bestimmungen der nachstehenden Richtlinien entspricht:

- „Machines-Richtlinie“ 2006/42/EEC wie umgesetzt im nationalen Recht hinsichtlich der Ausrüstungssicherheit und Sicherheitsvorkehrungen bezogen auf mechanische und elektrische Risiken, die für rotierende Maschinen gelten.
NF EN 809:2009 NF EN 1672-2:2009 NF EN ISO 13857:2008 NF EN 12162:2009
- „ATEX“ Richtlinie 2014/34/EU (26. Feb. 2014) wie umgesetzt im nationalen Recht in Bezug auf Ausrüstungen für den Einsatz in explosionsgefährdeter Atmosphäre. Die Konformität hat Geltung durch Anwendung folgender Normen:
NF EN 1127-1:1997 NF EN 13463-1:2009 NF EN 13463-5:2009
Die ATEX-Zertifizierung wurde von der benannten Stelle INERIS* erteilt, und mit folgender Kennzeichnung: (C)



II G II – T

Temp Max produit pompé / Max Temp Flow

Temp Max produit pompé / Max Temp Flow = _____ °C

(X = voir notice / see IDM / siehe Handbuch)

L'équipement désigné ci-dessus doit impérativement respecter les conditions d'utilisation ATEX décrites dans nos notices d'instruction. Il doit être employé conformément à l'utilisation qui en a été prévue de par sa conception et sa fabrication, et conformément aux normes en vigueur. Nous, soussignés, déclarons que l'équipement concerné est conforme aux Directives listées ci-dessus et aux normes applicables s'y rapportant.

The equipment indicated above must imperatively comply with the ATEX conditions of use described in our instruction book. It must be used according to the foreseen use by its design and its manufacturing, and according to the current standards. We, undersigned, declare that the concerned equipment is in conformity with the Directives listed above and in the applicable standards in force.

Oben stehend bezeichnete Ausrüstung muss unbedingt den in unseren Betriebsanleitungen beschriebenen ATEX Anwendungsbedingungen entsprechen. Sie ist entsprechend dem durch Konstruktion und Fabrikation vorgesehenen Verwendungszweck und entsprechend den geltenden Normen einzusetzen. Die Unterzeichner erklären, dass die bezeichnete Ausrüstung den oben aufgeführten Richtlinien und den diesbezüglich geltenden Normen entspricht.